

tat, de Domitille, qui est du I^{er} siècle. Je le répète, la raison qui a empêché de creuser des Catacombes dans le terrain que devait circonscrire, au III^e siècle seulement, l'enceinte Aurélienne, la raison, c'est que ce terrain était en bâtisses. Pour éviter le voisinage des païens les chrétiens sont allés plus loin enterrer leurs morts.

DEUXIÈME PRÉJUGÉ :

LES CATACOMBES, LIEU ORDINAIRE DE RÉUNIONS.

Il y a un deuxième préjugé sur les Catacombes, et c'est de répéter qu'elles ont été la demeure habituelle des chrétiens, le lieu ordinaire de leurs réunions. Deux faussetés impossibles de justifier. Même aujourd'hui on ne pourrait pas y vivre, à plus forte raison au I^{er} siècle, quand elles étaient pleines de tombeaux. Outre les inconvénients géologiques d'un pareil gîte, il faut compter avec le voisinage des cadavres dont elles étaient pleines, et pour lesquels on n'employait pas de cercueils. On se contentait de les envelopper dans des linges et des toiles, de les oindre de parfums, pour les déposer ensuite dans les cavités de la paroi, dans les "*loculi*", et puis d'une plaque de marbre, ou avec des tuiles, on fermait le "*loculus*" (1). Ce voisinage eut rendu tout séjour impossible, tant l'air devait y être irrespirable et chargé ! Enfin il n'existe aucun document qui autorise ce préjugé ; comment donc expliquer qu'il ait pris cours ?

LES GARDIENS DES CATACOMBES.

Il découle d'une interprétation erronée de certains passages des actes des martyrs, de ceux de Sainte Cécile, par exemple. On y lit de l'évêque Urbain, qui était le Pape, qu'il demeurerait dans les cryptes des martyrs, "*in cryptis martyrum*". Cette expression, insérée dans l'office du bréviaire romain, on l'a prise au pied de la lettre, au lieu de considérer qu'il existait alors des édifices, des maisons pour les prêtres, gardiens des Catacombes. On avait bâti ces maisons au-dessus des Catacombes, et sur le sol qui les

(1) "Ainsi se passèrent trois siècles, les plus beaux siècles du monde. Entre l'ombre de la nuit et la clarté des flambeaux, on y apportait le corps supplicié de quelques uns d'entre eux (les chrétiens)". Lacordaire, lettres à un jeune homme, p. 254.